

# REGLEMENT DE L'ACTIVITE NATATION POUR ENFANTS

#### CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL ANDRE CHAZALON

Tel: 04-77-75-82-42 / paysdugier.org / piscine.gier@paysdugier.org

# **SAISON 2025 / 2026**

L'activité « Ecole de Natation » se destine à des enfants de 6 à 18 ans et a pour objectif l'apprentissage de la natation jusqu'à un niveau précompétitif (créneau Entraînement).

Elle se déroule durant l'année scolaire hors jours fériés et petites vacances.

L'activité « Ecole de Natation » comporte 3 niveaux d'apprentissage et 1 niveau précompétitif (créneau Entraînement).

Les cours se déroulent dans le grand bassin pour une durée de 30 minutes pour les 3 premiers niveaux d'apprentissage et de 45 minutes pour le créneau Entraînement. Le nombre de places est limité à 12 enfants pour les 3 premiers niveaux d'apprentissage et à 18 enfants pour le niveau Entraînement.

Une carte d'accès « animation » permet l'accès aux tripodes. Cette carte est nominative et ne peut être utilisée par une tierce personne quel qu'en soit le motif.

# LES 17 CRENEAUX D'APPRENTISSAGE et 1 CRENEAU ENTRAINEMENT

Mardi	17h15 à 17h45	Niveau 1
Mercredi	9h45 à 10h15	Niveau 1
Mercredi	9h45 à 10h15	Niveau 1
Mercredi	9h45 à 10h15	Niveau 2
Mercredi	10h45 à 11h15	Niveau 1
Mercredi	10h45 à 11h15	Niveau 2
Mercredi	13h45 à 14h15	Niveau 1
Mercredi	13h45 à 14h15	Niveau 1
Mercredi	13h45 à 14h15	Niveau 2

Mercredi	14h45 à 15h15	Niveau 1
Mercredi	14h45 à 15h15	Niveau 2
Mercredi	14h45 à 15h15	Niveau 3
Mercredi	15h45 à 16h15	Niveau 1
Mercredi	15h45 à 16h15	Niveau 1
Mercredi	15h45 à 16h15	Niveau 2
Mercredi	16h45 à 17h15	Niveau 3
Mercredi	17h45 à 18h30	Entraînement
Jeudi	17h15 à 17h45	Niveau 2

## **GESTION DE L'ACTIVITE SUR L'ANNEE**

L'activité Ecole de Natation est organisée sous la forme d'une inscription à 1 séance hebdomadaire, sur 3 périodes de 10 semaines (même jour, même heure).

Le paiement de la 2<sup>ème</sup> période sera demandé entre le 24 novembre et le 2 décembre 2025 et celui de la 3<sup>ème</sup> période entre le 2 et le 10 mars 2026.

Une carte d'accès « animation » permettra l'accès aux tripodes. Celle-ci sera nominative et ne pourra être utilisée par une tierce personne quel qu'en soit le motif. En cas de perte, la carte animation sera facturée au tarif en vigueur.

La gestion de l'activité Ecole de Natation est assurée depuis le site de vente en ligne. Les parents peuvent gérer le dossier et les pièces justificatives de leur enfant en ligne depuis leur compte d'adhérent ou se rendre à l'accueil de l'établissement pour déposer leurs dossiers « papiers ».

Au cours de l'année scolaire, des séances pourront être annulées par le Centre Nautique pour raisons exceptionnelles. Celles-ci seront récupérées et organisées en fin de période ou d'année scolaire. Un calendrier, mis à jour en cas de report d'un cours, est à votre disposition dans le hall d'accueil de l'équipement. Ce calendrier fera foi en cas de contestation.

En cas d'absence à 2 séances consécutives non signalées, l'intéressé(e) peut perdre le bénéfice de son inscription au profit d'une personne inscrite sur la liste complémentaire.

Aucun remboursement de séance ne saurait être admis quel que soit le motif. Pour une absence supérieure ou égale à 4 séances consécutives pour raison médicale il est toutefois possible de bénéficier d'entrées publiques gratuites équivalentes en valeur aux séances non effectuées. La demande devra être adressée au Syndicat Intercommunal du Pays du Gier, ZAC de Bourdon, 42400 Saint-Chamond, au plus tard le 31 mai 2026 à l'attention du Président du SIPG et accompagnée d'une photocopie du certificat médical. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.

Les attestations pour les comités d'entreprise sont faites à la demande des usagers. Une seule attestation sera faite tenant compte du nombre de périodes effectuées.

Le nombre et la répartition des activités enfants sont susceptibles d'être modifiés avant les inscriptions et en cours d'année en fonction du nombre de MNS.

En cas d'absence prolongée d'un MNS, le Centre Nautique se garde le droit d'annuler les activités encadrées par ce MNS et procédera au remboursement des personnes inscrites au prorata des séances non effectuées.

En fin de saison, les dossiers d'inscriptions déposés à l'accueil en version « papier » devront être récupérés au plus tard lors de la dernière séance car ceux-ci seront ensuite détruits.

L'inscription à l'activité Ecole de Natation vaut pour le participant à l'acceptation sans condition de l'ensemble des clauses du présent règlement.

## **DEROULEMENT D'UNE SEANCE**

L'accès dans l'espace des casiers consignes est autorisé 15 minutes avant le début du cours. Les enfants devront utiliser les cabines de déshabillage pour se mettre en maillot de bain et mettre leurs affaires dans un casier, passer aux toilettes et prendre une douche savonnée.

Pour les cours organisés les mercredis, hors créneaux ouverts au public, les parents sont autorisés, à condition d'être pieds nus, à accompagner leurs enfants avant et après le cours afin de les aider dans ce parcours, et ce, jusqu'au pédiluve.

Aux bassins, un rassemblement des enfants avant le cours se fera devant le « point rencontre » situé devant la banque des MNS, à la sortie du pédiluve. L'entrée dans l'eau ne pourra se faire qu'en présence du MNS animateur.

Les enfants ne sont pas autorisés à rester dans les bassins après les cours et devront regagner la sortie.

Pendant les cours de natation, un espace d'attente est prévu dans le hall d'entrée ou dans les gradins pour les parents.

### MODALITES D'INSCRIPTION

#### 1/ Préinscription des enfants en cours lors de la saison 2024-2025 :

Période du 2 juillet au 29 août 2025 de 10h à 12h et de 17h à 19h avec dépôt en caisse du dossier d'inscription accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public. L'inscription sera refusée si le dossier n'est pas complet (liste des pièces ci-dessous).

### 2/ Nouveaux inscrits, niveau débutant :

Inscriptions en ligne du 1<sup>er</sup> au 7 septembre pour les résidents des « communes adhérentes ». Inscriptions en ligne à partir du 8 septembre pour les résidents des « communes extérieurs ».

Les pièces à déposer sur le site pour constituer son dossier d'inscription sont les suivantes :

- \* un justificatif de domicile de mois de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »
- \* la fiche droit à l'image dûment complétées jointes en pages 6 et le questionnaire de santé du Centre Nautique dument complété joint en page 7 (déposer les 2 documents sous la forme d'un seul fichier)

#### 3/ Nouveaux inscrits, niveau 2 et au-delà:

En fonction du nombre de places restantes, merci de contacter l'accueil afin d'organiser un test de natation.

Les pièces justificatives à prévoir sont :

- \* la fiche d'inscription et la fiche droit à l'image dûment complétées jointes en pages 5 et 6
- \* un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »
- \* le questionnaire de santé du Centre Nautique dûment complété joint en page 7

L'inscription est valable 1 année. Celle-ci est limitée à une seule séance hebdomadaire. Les inscriptions par courrier ne seront pas acceptées. En cas d'impossibilité d'inscription, un seul pouvoir sera délégué à une tierce personne, munie de vos justificatifs.

## **TARIFS**

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur le jour du paiement de la prestation et sont les suivants :

Cours collectifs enfants	« communes extérieures »	« communes adhérentes »	« Communes adhérentes » 2 <sup>ème</sup> enfant et plus
10 séances	120,80 €	90,60 €	72,50 €
1 séance	13,30 €	10,00 €	10,00 €

Le paiement de la séance à l'unité n'est autorisé que dans le cas où l'usager commence l'activité en cours de période. Au moment de son inscription, celui-ci devra régler les séances restantes de la période en cours.

Les attestions pour les comités d'entreprise sont faites à la demande des parents et seront disponibles au plus tard à la première séance. Une seule attestation sera faite par enfant tenant compte du nombre de périodes effectuées.

L'inscription aux activités vaut pour le participant l'acceptation sans condition de l'ensemble des clauses du présent règlement.

## **CALENDRIER PREVISIONNEL**

Les périodes ci-dessous sont données à titre d'information.

Pour rappel, un calendrier, mis à jour en cas de report des cours, est à votre disposition dans le hall d'accueil de l'équipement. C'est ce calendrier qui fera foi en cas de contestation.

#### 1<sup>ère</sup> PERIODE de 10 séances

Mardi	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	s de int	04/11	Férié	18/11	25/11	02/12
Mercredi	10/09	17/09	24/09	01/10	08/10	15/10	ance	05/11	12/11	19/11	26/11	
Jeudi	11/09	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	Vac	06/11	13/11	20/11	27/11	

#### 2<sup>ème</sup> PERIODE de 10 séances

Mardi		09/12	16/12	es ël	06/01	13/01	20/01	27/01	03/02	es ier	24/02	03/03	10/03
Mercredi	03/12	10/12	17/12	canc e No	07/01	14/01	21/01	28/01	04/02	canc févr	25/02	04/03	
Jeudi	04/12	11/12	18/12	Va d	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	Va de	26/02	05/03	

#### 3<sup>ème</sup> PERIODE de 10 séances

Mardi		17/03	24/03	31/03	07/04	de ps	28/04	05/05	13/05	19/05	26/05	02/06
Mercredi	11/03	18/03	25/03	01/04	08/04	ances ntem <sub>l</sub>	29/04	06/05	14/05	20/05	27/05	
Jeudi	12/03	19/03	26/03	02/04	09/04	Vac	30/04	07/05	Férié	21/05	28/05	04/06



Nom de l'enfant .....

# Fiche d'inscription 2025 / 2026

# **ECOLE DE NATATION**

Prenom .....

JOUR : CRENEAU : NIVEAU :

NOM ET PRENOM DE LA MERE  NOM ET PRENOM DU PERE								
DATE DE NAISSANCE TELEPHONE C	U PORTABLE DES PARENTS							
Adresse								
Adresse MAIL@								
CODE POSTAL								
Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance du règlement concernant l'activité « Ecole de Natation » et déclare accepter tous les articles sans réserve.								
☐ Dans le cadre de la protection des données individ Intercommunal André Chazalon fasse un traitemen l'inscription de mon enfant.	• • •	•						
☐ J'accepte que le Centre Nautique Intercommuna téléphone portable et / ou mon adresse électronique cours, fermeture de l'établissement, gestion administ	e à des fins d'informations	s (annulation de						
Fait à	le Signature							
PARTIE ADMINISTRATIVE								
Présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 m adhérentes »	nois pour bénéficier du tarif ‹	communes						
Questionnaire de Santé								
Fiche droit à l'image								
Paiement 1ère période Chèque □ Espèce □	СВ 🗆	Date :						
Paiement 2 <sup>ème</sup> période Chèque □ Espèce □	СВ 🗆	Date :						
Paiement 3 <sup>ème</sup> période Chèque Espèce CB Date :								
DOSSIER COMPLET								



# FICHE DROIT A L'IMAGE

Conformément à l'article 372 du code civil, les père et mère exercent en commun l'autorité parentale. Sauf cas particulier d'autorité unique, l'autorisation doit être donnée par les deux parents.

	): noms et prénoms des représe	
	e du domicile (x2 si les parents so	
photographier), sans o « Ecole de Natation »,		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	partie de quelque nature qu né(s) aux fins d'un docume	ne ce soit, l'image de mon (mes) ent à vocation purement
	lut toute autre utilisation de ut commercial ou publicitai	e l'image de mon (mes) enfant(s) ire.
Fait à :	Le:	

Signatures des représentants légaux (père et mère) précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »



DATE: le

# **Questionnaire de santé**

## A remettre lors de votre inscription

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour pratiquer votre activité.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non* :	OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS		
1/ Un membre de votre famille est-il décédé d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avezvous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A CE JOUR		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les12 derniers mois?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
* NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent à l'ac	tivité.	
Pour les adultes :  Je soussigné(e) M/Mme  Atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé ci-dessus et avoir rép  NEGATIVE à l'ensemble des rubriques.	ondu PAR	LA
Pour les mineurs :  Je soussigné(e) M/Mme atteste sur l'honneur avoir renseigné le que ci-dessus PAR LA NEGATIVE à l'ensemble des rubriques.		
Pour les adultes et les mineurs :  Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez nous fourn attestant de l'absence de contre-indications à la pratique du sport, établi auprès d'un moins d'un an.		

**SIGNATURE:**